

À Monsieur Thierry BONNIER Préfet des Pyrénées-Orientales Quai Sadi Carno 66000 Perpignan

Objet : Préavis de grève pour la journée du 5 juin 2025 couvrant l'ensemble des salarié·es et agent·es des villes, établissements publics, du logement social, des services et entreprises de l'eau

Monsieur le Préfet,

Le quotidien des salarié·es actif·ves et retraité·es ne cesse de se dégrader. Les retraité·es sont confronté·es à une précarité croissante. Près d'un tiers d'entre eux·elles vivent avec une pension inférieure à 1 200 euros par mois. Les femmes retraitées, en particulier, subissent des inégalités encore plus criantes. En raison de carrières hachées, de temps partiels subis ou de bas salaires, leurs pensions sont souvent bien inférieures à celles des hommes.

Dans la Fonction publique territoriale, la pension moyenne est de 1 263 euros mensuels. 50 % des retraité·es sont en dessous de 1 250 euros mensuels et 30 % sont au minimum garanti, dont beaucoup de femmes. Certes, les retraites de base ont augmenté de 2,2 % au 1^{er} janvier 2025 et 4 % pour le RAFP. Mais le compte n'y est pas !

Les véritables responsables du déficit du pays sont, entre autres, la Macronie et les capitalistes.

Dans ce contexte, l'heure est bien à la poursuite et l'amplification de la mobilisation!

C'est dans cette dynamique que s'inscrit la journée de mobilisation, le 5 juin, avec les revendications suivantes :

- Abrogation de la loi portant contre-réforme des régimes de retraite.
- Retour à la retraite à taux plein dès 60 ans.
- Effectivité de l'égalité salariale femmes/hommes, « à travail égal, salaire égal ».
- Revalorisation de toutes les pensions à hauteur de l'inflation 2024.
- Renforcer les moyens de la CNRACL et du Fonds d'Action Sociale.
- Relèvement du MICO et du MIGA (petites pensions) de 300 euros par mois.
- Augmentation des salaires et des pensions, et augmentation de la valeur du point d'indice de rémunération des fonctionnaires à 6 € dès 2025.
- Accès aux services publics et exigence de leur financement.
- Suppression du jour de carence pour toutes et tous et de la mesure baissant de 10 % le taux de remplacement du traitement de base pendant les arrêts de maladie ordinaire.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, la Coordination Syndicale Départementale CGT des services publics dépose un préavis de grève pour la journée du 5 juin 2025 de 0 h à 24 h, couvrant l'ensemble des agent·es de la Fonction publique territoriale, ainsi que les salarié·es du champ privé du logement social et de l'eau.

Nous appelons les agent·es et salarié·es à se mobiliser massivement le 5 juin 2025, dans toutes les initiatives, actions et manifestations organisées partout dans notre département.

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, recevez, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CSD CGT des Services publics 66, Aziza ACHLOUJ

Animatrice